

# Perspectives

N°23/249 – 26 septembre 2023

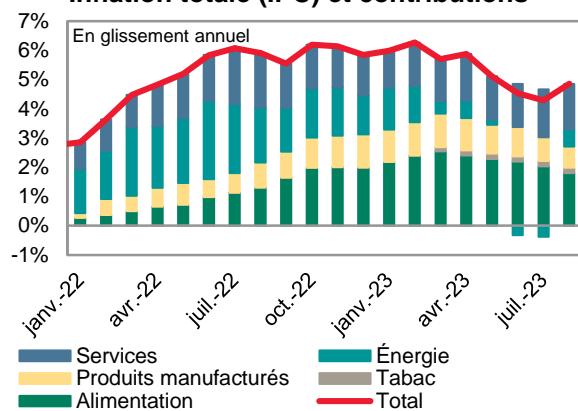
## FRANCE – Une hausse de l'inflation en août largement dictée par les prix de l'énergie

En France, l'inflation sur un an était en baisse ces derniers mois, après avoir stagné autour d'un plateau à +6% (au sens de l'indice des prix à la consommation, ou IPC) de juin 2022 à avril 2023. Elle a pourtant augmenté en août, à +4,9% après +4,3% en juillet, un chiffre révisé de +0,1 pt par rapport à l'estimation provisoire. Les raisons en sont assez claires : les prix de l'énergie repartent à la hausse sur un an (+6,8%), alors qu'ils étaient en baisse les deux mois précédents (-3,7% en juillet). Les autres composantes (hors tabac) ralentissent en revanche sur un an, ce qui est associé à une baisse de l'inflation sous-jacente (+4,6%, après +5,0%). Ce rebond des prix énergétiques en août (+6,6% sur un mois) tient à la fois à la hausse des prix de l'électricité (+8,0% sur un mois), en lien avec la hausse des tarifs réglementés de vente (TRV) et celle des prix des produits pétroliers (+7,0% sur un mois), directement affectés par la hausse des cours du pétrole.

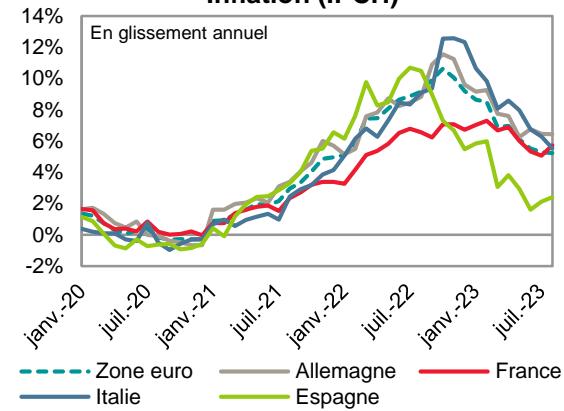
En regardant l'indice qui permet les comparaisons entre les pays de l'Union européenne (l'indice des prix à la consommation harmonisé, ou IPCH), la France apparaît à rebours de la moyenne de l'UE et de la zone euro où l'inflation a poursuivi sa baisse en août, avec respectivement -0,2 pt et -0,1 pt en glissement annuel par rapport à juillet, contre +0,6 pt en France. Parmi les autres grandes économies de la zone euro, l'inflation a diminué sur un an en Allemagne (-0,1 pt), et surtout en Italie (-0,8 pt). L'Espagne a toutefois aussi connu une hausse de l'inflation en glissement annuel (+0,3 pt), mais les prix y ont bien moins augmenté sur un mois (+0,5%) qu'en France (+1,1%), et l'inflation y est bien plus faible sur un an (+2,4%, contre +5,7% pour la France). La France connaît d'ailleurs désormais une inflation plus forte que la moyenne de la zone euro (+5,2%) et que l'Italie (+5,5%).

L'inflation est-elle donc vraiment plus forte en France ? En fait, le *timing* ainsi que le niveau d'inflation maximum atteint depuis la crise sanitaire n'ont pas été les mêmes dans les différents grands pays de la zone euro. La France a ainsi connu son pic d'inflation (+7,3% en glissement annuel au sens de l'IPCH en février 2023) bien plus tard que l'Espagne (+10,7% en juillet 2022), la zone euro (+10,6% en octobre 2022), l'Allemagne (+11,6% en octobre 2022) et l'Italie (+12,6% en octobre et novembre 2022). Le niveau d'inflation atteint sur un an au moment du pic y a aussi été plus limité et le pic pourrait davantage y être qualifié de plateau. Le bouclier tarifaire sur les prix du gaz et de l'électricité ainsi que la remise carburant avaient en effet fortement limité l'inflation en France en 2022 (aux dépens des

Inflation totale (IPC) et contributions



Inflation (IPCH)



finances publiques) ; la fin de la remise carburant et le retrait partiel du bouclier tarifaire début 2023 ont mécaniquement engendré une hausse de l'inflation, la nouvelle hausse des TRV de l'électricité (+10%) ayant eu le même effet en août.

En définitive, l'inflation cumulée depuis l'avant-crise sanitaire (soit janvier 2020) reste plus faible en France (+16,0%) qu'en Espagne (+16,7%), en Italie (+17,9%), en zone euro (+18,8%) et en Allemagne (+21,0%), en dépit des derniers chiffres d'inflation en glissement annuel.

**☒ Notre opinion** – La hausse récente des cours du pétrole (+25% par rapport à début juillet pour le Brent en dollars), si elle ne s'inverse pas, pourrait quelque peu remettre en cause la vitesse de décrue de l'inflation vers la cible de 2%. Les anticipations d'inflation semblent relativement bien orientées, avec une baisse de celles des entreprises à horizon trois à cinq ans en août d'après la Banque de France (-0,5 pt à +2,5%), et celles des consommateurs français sont les plus basses parmi les grands pays de la zone euro en juillet d'après la BCE, à horizon un an comme trois ans.

Malgré la hausse des prix de l'énergie, les consommateurs devraient bénéficier de gains de pouvoir d'achat en lien avec les fortes hausses de salaires enregistrées sur un an (+4,6% pour le salaire mensuel de base à la fin du deuxième trimestre, après +4,7% au trimestre précédent d'après la Dares). L'emploi est en ralentissement, mais le marché du travail pourrait aussi se montrer encore résilient, si on en croit le climat de l'emploi de l'Insee : l'indicateur synthétique, qui se situe au-dessus de sa moyenne de long terme, augmente en septembre (+2 pts à 104) en lien avec l'amélioration du solde d'opinion sur l'évolution à venir des effectifs dans les services. La consommation devrait donc rebondir dans les trimestres à venir, mais les ménages pourraient aussi constituer une épargne de précaution en lien avec l'incertitude générée par cette nouvelle hausse des prix de l'énergie. Ce d'autant que la perception de l'inflation est parfois bien différente des chiffres publiés par l'Insee, en particulier lorsque les prix qui augmentent sont ceux qui concernent les achats fréquents comme les carburants.

Article publié le 22 septembre 2023 dans notre hebdomadaire [Monde – L'actualité de la semaine](#)

**Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :**

Date	Titre	Thème
22/09/2023	<a href="#">Monde – L'actualité de la semaine</a>	Monde
21/09/2023	<a href="#">Italie – Chronique de la vie politique : « un budget complexe »</a>	Europe
20/09/2023	<a href="#">Europe centrale : une année morose, avant une reprise poussive</a>	Europe
18/09/2023	<a href="#">Parole de banques centrales – BCE : le débat se déplace du niveau à la durée</a>	Zone euro
15/09/2023	<a href="#">Monde – L'actualité de la semaine</a>	Monde
13/09/2023	<a href="#">Zone euro – Une rentrée tout en faiblesse</a>	Zone euro
12/09/2023	<a href="#">Italie – Immobilier résidentiel : 2023, la fin d'un cycle</a>	Italie, Immobilier
08/09/2023	<a href="#">Monde – L'actualité de la semaine</a>	Monde
21/08/2023	<a href="#">Microtransaction, l'incontestable champion des jeux vidéo</a>	Microtransactions, Jeux vidéo
31/07/2023	<a href="#">Immobilier non résidentiel en France – Baisse des valeurs véniales des bureaux prime à Paris. Quelles conséquences pour les banques ?</a>	Immobilier, France
28/07/2023	<a href="#">France – Conjoncture – Flash PIB : la croissance surprise à la hausse au T2 2023</a>	France
24/07/2023	<a href="#">Blockchain gaming, l'avenir du jeu vidéo ?</a>	Fintech
21/07/2023	<a href="#">Prix alimentaires – Scénario 2023-2024 : signes de décrue</a>	Commerce, distribution
21/07/2023	<a href="#">Italie – Scénario 2023-2024 : une année de transition</a>	Italie
20/07/2023	<a href="#">Gaz – Scénario 2023-2024 : vive la sobriété</a>	Énergie
20/07/2023	<a href="#">Le retrait de Foxconn en Inde, reflet des faiblesses du pays</a>	Asie
19/07/2023	<a href="#">Moyen-Orient - Afrique du Nord – Les Fonds souverains, des acteurs économiques plus engagés</a>	Moyen-Orient – Afrique du Nord
19/07/2023	<a href="#">Pétrole – Scénario 2023-2024 : la remontée des cours se fait désirer</a>	Énergie

**Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques**

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

**Directeur de la Publication** : Isabelle Job-Bazille

**Rédacteur en chef** : Armelle Sarda

**Documentation** : Elisabeth Serreau – **Statistiques** : Datalab ECO

**Secrétariat de rédaction** : Véronique Champion

Contact: [publication.eco@credit-agricole-sa.fr](mailto:publication.eco@credit-agricole-sa.fr)

**Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :**

**Internet** : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

**iPad** : application **Etudes ECO** disponible sur App store

**Android** : application **Etudes ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.